



Changements Climatiques

Le programme d'Action Nationale d'adaptation aux Changements climatiques

Agence/Structure D'exécution	Agence des exécutions Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, (SP/CONEDD(Secrétariat Permanent Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable) en collaboration avec les institutions spécialisées des ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, de la Météorologie, de l'action sociale, de la promotion de la femme, de l'administration du territoire, et certains partenaires techniques tels que le Centre AGRHYMET du CILSS, et les ONG et les Associations.
Contexte	<p>Avec l'émergence des problèmes écologiques mondiaux dans les dernières décennies notamment les changements climatiques, la communauté internationale a pris l'engagement dans la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique et le Protocol de Kyoto. Le gouvernement Burkina Faso a ratifié la CCNUCC en Septembre 1993, le protocole de Kyoto en 1995.</p> <p>A la suite, le FEM a mis à disposition pour des fonds sur les changements climatiques. Le Gouvernement Burkina a soumis la première communication nationale sur les changements climatique en 2001. Le PNUD apporte les appuis techniques et financiers, et aide à renforcer la concertation et la coordination entre les différentes agences pour assurer un partenariat actif.</p>
Description	Le Programmes d'Action Nationale d'Adaptation (PANA) vise à identifier les besoins urgents et immédiats de Burkina Faso pour s'adapter aux menaces actuelles du fait de la variabilité climatique.
Partenariat	PANA sera une base pour bâtir un partenariat actif avec les autres acteurs et pour assurer la complémentarité dans l'action et dans les financements.
Bénéficiaires Clefs	Populations en général, les populations rurales à la base qui exploitent le patrimoine génétique.
Impact attendu	A travers le renforcement des capacités des populations il y aura une meilleure connaissance des effets sur les changements climatiques et des actions seront envisagés pour assurer une adaptation surtout dans les secteurs de l'eau, l'agriculture, l'élevage, de la foresterie.
Lien avec les OMDs	<p>Les objectifs 1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim</p> <p>Les objectifs 7. Assurer un environnement durable</p> <p>Les objectifs 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</p>
	Soumission de document PANA pour approbation en conseils des Ministres. Elaboration/finalisation des fiches de projets sur les

Situation actuelle	activités prioritaires identifiées en vue de leur soumission au FEM et aux partenaires de coopération pour les financements.
---------------------------	--